

**Le sénateur Guay:** C'est vrai!

**Le sénateur Molgat:** Le ministre a parlé pour ne rien dire et nous a informé qu'il avait parlé au téléphone au premier ministre provincial avant, mais il n'a jamais précisé s'il lui avait parlé au téléphone après. D'après des communiqués de presse, le premier ministre Filmon a essayé de joindre cinq fois le premier ministre et n'a toujours pas pu obtenir de réponse de ce dernier.

**Le sénateur Guay:** C'est vrai!

**Le sénateur Molgat:** Le ministre pourrait-il me dire qui diable a communiqué avec le premier ministre provincial, de quelle façon et qu'est-ce qu'on lui a dit?

**Le sénateur Murray:** Honorables sénateurs, je devrais peut-être expliquer que la conversation téléphonique que j'ai eue ainsi que la lettre que l'honorable sénateur vient de lire ont été dépassées par les événements. Le premier ministre provincial m'a appelé—c'était trois minutes, je crois, avant qu'il fasse sa déclaration publique—pour me préciser...

**Le sénateur McElman:** Un libéral n'aurait jamais fait cela!

**Le sénateur Flynn:** C'est possible avec Carstairs!

**Le sénateur Murray:** ... qu'il ne m'appelait pas pour me demander mon avis et sûrement pas pour discuter de la question avec moi. Il m'a déclaré sans ambiguïté qu'il m'informerait simplement que dans trois minutes il allait rendre publique la position qu'il exposait dans cette lettre. C'est ce qu'il a fait effectivement. La lettre a été envoyée mais avant même qu'elle arrive ici il avait tenu sa conférence de presse et fait sa déclaration. Il avait fait sa demande et nous y avons répondu par l'intermédiaire d'une conférence de presse que j'ai tenue au nom du gouvernement. Il n'y a donc aucune incertitude à propos de la position du premier ministre provincial qui est exposée dans la lettre, et il n'y en a aucune en ce qui concerne notre position.

**Le sénateur Molgat:** Honorables sénateurs, le ministre tourne en rond et il ne répond pas à la question. Je voudrais faire une déclaration et, si je me trompe, il peut prendre la parole et rectifier.

● (1450)

Premièrement, d'après la lettre reçue, vous n'avez pas écrit au premier ministre du Manitoba; deuxièmement, le premier ministre du Canada, à qui la lettre était adressée, n'a pas écrit au premier ministre du Manitoba; troisièmement, vous n'avez pas parlé au premier ministre du Manitoba depuis qu'il a présenté sa demande officielle; et quatrièmement, le premier ministre du Canada n'a pas parlé au premier ministre du Manitoba depuis que cette fameuse demande a été faite. Je présume que cela résume bien la réponse du gouvernement fédéral.

**Le sénateur Murray:** Honorables sénateurs, comme je l'ai expliqué il y a quelques instants, la conversation, d'ailleurs très brève, que j'ai eue avec le premier ministre du Manitoba n'a eu lieu que trois minutes avant que celui-ci ne fasse sa déclaration, donc, je connaissais la teneur de la déclaration qu'il allait formuler. Comme je l'ai dit, les événements ont devancé la lettre.

Je me dois d'ajouter que je n'ai pas eu le temps de vérifier si le premier ministre du Canada a répondu officiellement par

écrit à cette lettre. Si tel est le cas, je peux garantir au sénateur que la lettre reprend les opinions que j'ai déjà exposées à cette Chambre aux fins du compte rendu, aujourd'hui, hier et à une autre occasion si je ne m'abuse. Si le premier ministre du Canada a confirmé par écrit sa décision, j'en obtiendrai une copie que je déposerai en cette Chambre, mais l'honorable sénateur ne doit pas s'attendre à des surprises.

**Le sénateur Molgat:** Donc, mes quatre énoncés sont corrects. Ils représentent bien la réponse du gouvernement fédéral. C'est à cela que se résume la nouvelle formule de collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces, le nouvel esprit de collaboration.

**L'honorable Joseph-Philippe Guay:** Pour faire suite aux questions qu'a posées le sénateur Molgat, je voudrais demander au leader du gouvernement si, au cours de sa conversation avec le premier ministre du Manitoba...

**Le sénateur Murray:** Nous n'avons pas parlé de vous.

**Le sénateur Guay:** Je n'en ai pas le moindre doute, puisque je ne fais pas partie de son caucus; autrement, cela aurait pu être différent.

J'allais demander au leader du gouvernement si le premier ministre du Manitoba lui avait signalé qu'il avait tenté à quelques reprises de communiquer avec le premier ministre du Canada, mais qu'il n'avait pas réussi à le joindre ou qu'on ne l'avait pas rappelé.

**Le sénateur Murray:** Honorables sénateurs, je crois que mon ami se perd dans l'ordre des événements. Le jour où le premier ministre du Manitoba m'a appelé, il avait tenté, quelques minutes auparavant, de communiquer avec le premier ministre du Canada. Comme je l'ai précisé au Sénat hier, le premier ministre Mulroney se dirigeait à ce moment-là vers la Chambre des communes pour la période des questions et n'a pu prendre l'appel.

**Le sénateur Guay:** Je voulais poser cette question au leader du gouvernement parce que d'après ce que j'ai pu saisir de certains articles publiés dans les journaux de ma région, le premier ministre du Manitoba aurait tenté, pas seulement une fois mais à plusieurs reprises, de communiquer avec le premier ministre Mulroney, sans jamais obtenir de réponse.

**Le sénateur Murray:** Je ne crois pas que le premier ministre du Manitoba ait fait cette affirmation. D'après les médias, le premier ministre du Manitoba aurait essayé de rejoindre le premier ministre du Canada ces derniers jours, mais en vain. Étant donné l'emploi du temps du premier ministre du Canada ces dernières semaines, il n'y a rien là d'étonnant. Comme je l'ai dit hier, lorsqu'un premier ministre provincial veut rejoindre le premier ministre du Canada, les arrangements se prennent aussitôt que possible.

**Le sénateur Guay:** Le premier ministre du Canada peut sans doute rejoindre un premier ministre provincial, mais l'inverse n'est pas vrai.

[Français]

## LE BUDGET DES DÉPENSES

FORMATION DU COMITÉ DES FINANCES NATIONALES POUR L'ÉTUDE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B) DE 1988-1989

**L'honorable Fernand-E. Leblanc:** Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Je